

CERTIBIOCIDES « NUISIBLES », « DESINFECTANTS » ou « AUTRES PRODUITS »



Les personnes exerçant l'activité d'acquéreur et/ou l'activité de distributeur de certains produits biocides professionnels doivent être titulaires d'un des trois certificats individuels CERTIBIOCIDES

Le Certibiocide est obligatoire pour les utilisateurs de biocides professionnels (listés dans ce bulletin) uniquement pour les NUISIBLES et AUTRES PRODUITS.

A l'issue de la formation, ce certificat sera validé par la réussite à un questionnaire à choix multiple mis sur support informatique. En cas d'échec, le stagiaire suivra une journée de formation complémentaire pour Certibiocide « nuisibles », 2h pour celui des « désinfectants » et/ou 2h pour celui des « autres produits ».

Nous vous invitons à vous inscrire, en remplissant le coupon-réponse ci-dessous. *N'hésitez pas à contacter votre technicien Racine pour de plus amples renseignements*

L'ENTREPRISE

Raison sociale ou nom de l'exploitant :

N° de SIRET : CODE NAF/APE :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone : Email :

Nous vous adresserons un questionnaire de satisfaction suite à la formation.

LE OU LA STAGIAIRE

*Nom d'usage : *Nom de naissance :

*(A renseigner obligatoirement pour votre prise en charge de formation)

Prénom :

Date et lieu de naissance :/...../..... à

Département de naissance :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone : Email :

VIVEA (cotisation MSA des chefs d'entreprise du paysage).

Le reste à votre charge est de 105€ TTC pour le Certibiocide « Nuisibles ». Merci de joindre le règlement à votre inscription. Pour les deux autres Certibiocides, merci de prendre rapidement contact avec nous.

OCAPIAT et autres fonds (demande de prise en charge à faire avant la formation – Boost Compétences en Ocapiat)

Merci de prendre contact avec votre organisme collecteur pour connaître la prise en charge. Nous vous demandons de bien vouloir joindre à votre inscription un chèque à l'ordre de Racine SAP. Il servira au paiement de la formation.

Prise en charge par le CPF <https://www.moncompteformation.gouv.fr>

CERTIBIOCIDES « NUISIBLES », « DESINFECTANTS » ou « autres produits »



Les produits concernés par le CERTIBIOCIDES sont :

TP14- Rodenticides TP18- Insecticides, acaricides TP20- Produits de lutte contre d'autres vertébrés
 TP 2 Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux TP3 produits destinés à l'hygiène vétérinaire TP4 désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments
 TP8 – Produits de protection du bois TP15 Avicides TP21 Produits antialissures

Je souhaite inscrire :

Nom : Prénom : à la session :

- Certibiocide Nuisibles** : TP 14, 18 et 20 : 3 jours – 714 € TTC :
 - 8, 9 et 10 juillet 2024 sur **BRIGNOLES**
 - 18, 19 et 20 novembre 2024 sur **BRIGNOLES**
- Certibiocide Désinfectants** : TP 2, 3 et 4 : 1 jour – 238 € TTC :
 - à définir
- Certibiocide Autres produits** : TP8, 15 et 21 : 1 jour – 238 € TTC :
 - à définir

Rappel des pièces à joindre

- Chèque du montant de la formation concernée. Frais de formation
- Copie pièce d'identité /stagiaire.
- Le bon de commande pour les collectivités

VOS ATTENTES

En ayant pris connaissance du programme de formation, pourriez-vous svp nous préciser vos attentes. Nous pourrions ainsi adapter au mieux la formation.

1 - Parmi les thématiques abordées pendant le certibiocide, pourriez-vous nous indiquer la plus importante (1) à la moins importante (4) :

NUISIBLES	DESINFECTANTS	AUTRES PRODUITS
() cadre réglementaire	() cadre réglementaire	() cadre réglementaire
() les nuisibles	() les désinfectants	() les autres produits
() prévention des risques pour l'environnement	() prévention des risques pour l'environnement	() prévention des risques pour l'environnement
() prévention des risques pour la santé humaine	() prévention des risques pour la santé humaine	() prévention des risques pour la santé humaine

2 – Avez-vous une ou des attentes ou question(s) dont vous souhaitez que la formation réponde ?

3 - Quels aspect(s) complémentaire(s) auriez-vous voulu aborder :

